

*Questions orales*

pour chercher à définir les programmes qui donneront les meilleurs résultats. Comme il s'agit d'une zone admissible au programme Développement des collectivités, nous allons mettre nos ressources au service des travailleurs. Je me rends compte également des effets indirects qui en découlent pour certaines entreprises locales et je pense que le programme Développement des collectivités et le conseil qu'elles ont créé pourront faire quelque chose à ce sujet.

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser. Quoique la réponse de la ministre m'encourage, je me demande si elle pourrait donner plus de précisions et nous dire qu'elle va accorder des crédits bien déterminés dans le cadre du Service d'aide à l'adaptation de l'industrie, non seulement pour aider les travailleurs mais pour diversifier l'économie et aider la localité en général.

Dans certains cas de collectivités soumises à des difficultés et à des licenciements de très grande ampleur, le gouvernement a également accordé des crédits bien définis sur le Fonds pour les initiatives communautaires, par exemple à Sault Ste. Marie il y a quelques années. Je me demande si le gouvernement voudrait s'engager à affecter un montant bien défini dans le cadre du Fonds pour les initiatives communautaires, à des fins de diversification économique et d'adaptation de la main-d'oeuvre?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je pense que tant que le Service d'aide à l'adaptation de l'industrie ne sera pas allé là pour évaluer l'ampleur des difficultés subies par la localité, il serait prématuré de faire cela. Je conseillerai au député de consulter ses collègues de l'autre endroit, parce que dans le cadre de la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre, il y a d'autres crédits pour le Développement des collectivités et pour le Service d'aide à l'adaptation de l'industrie. Plus tôt nous obtiendrons le projet de loi en question, plus tôt je serai en mesure d'aider des localités comme la sienne.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**Mme Audrey McLaughlin (Yukon):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Je crois comprendre qu'un CF-18 des Forces canadiennes s'est écrasé aujourd'hui. Le ministre peut-il confirmer cette nouvelle? Peut-il nous renseigner sur le sort du personnel militaire qui se trouvait à bord et nous

dire si l'appareil participait aux essais du missile de croisière?

**L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, j'ai le regret d'informer la Chambre qu'un CF-18 s'est écrasé quelque 2,5 milles après son décollage d'un emplacement avancé d'opérations à Inuvik. Il participait, avec d'autres appareils, à un exercice d'interception contrôlé par le Centre de contrôle des opérations régionales de la BFC North Bay. On croit que le pilote a pu s'éjecter. Un avion civil transportant du personnel militaire s'est rendu sur les lieux de l'écrasement et, pour le moment, nous ne pouvons qu'espérer que le pilote a survécu. Je ne peux rien dire d'autre à la Chambre à ce sujet pour l'instant.

**Mme McLaughlin:** Monsieur le Président, je remercie le ministre de la Défense nationale. Je lui saurais gré de faire une déclaration plus tard dans la journée lorsqu'il aura d'autres renseignements. Je suis certaine que tous les Canadiens s'inquiètent de cette tragédie.

\* \* \*

**LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES**

**Mme Audrey McLaughlin (Yukon):** Je veux maintenant passer à un autre sujet. En l'absence du premier ministre, je vais poser ma question au vice-premier ministre.

La semaine dernière, le premier ministre a dit à la Chambre: «Comme tous les Canadiens, j'attends impatiemment que le Nouveau Parti démocratique nous fasse part de ses options fiscales.» Eh bien, pour l'information du premier ministre, du vice-premier ministre et de tous les ministériels, j'ai envoyé au premier ministre, dans les deux langues officielles, une copie d'un document sur les solutions de rechange proposées par le Nouveau Parti démocratique à l'égard de la TPS. Je serai heureuse d'en envoyer aussi une copie à tous les députés libéraux qui cherchent une solution de rechange à la taxe sur les produits et services ainsi qu'à tous les ministériels.

**Des voix:** Bravo!

**Mme McLaughlin:** Permettez-moi également de préciser que je suis persuadée que les Canadiens attendent impatiemment que le premier ministre nous dise la vérité sur l'utilisation réelle que l'on fait des deniers publics.

Le vice-premier ministre va-t-il confirmer qu'une seule échappatoire fiscale, à savoir la déduction de 80 p. 100 pour les repas d'affaires et les frais de représentation, coûte au gouvernement près d'un milliard de dollars par année en recettes perdues et va-t-il reconnaître qu'on devrait éliminer cette déduction avant de demander aux enfants, aux personnes âgées et aux autres Canadiens de payer une taxe de 7 p. 100 sur tous les biscuits et muffins